

3^{ème} COMMUNICATION BIENNALE

*Informations quantitatives et qualitatives à caractère indicatif
sur le financement de la lutte contre les changements
climatiques, conformément au paragraphe 5 de l'article 9 de
l'accord de Paris*

Décembre 2024



DEPARTEMENT DES RELATIONS EXTERIEURES ET DE LA COOPERATION

Ministère d'Etat, Place de la Visitation

MC 98000 Monaco

relex@gouv.mc

Table des matières

1. Informations précisant les niveaux prévus de ressources financières publiques à fournir aux pays en développement parties.....	3
2. Informations quantitatives et qualitatives à titre indicatif sur les programmes, les niveaux prévus, les circuits et les instruments.....	4
3. Information sur les politiques et les priorités, y compris les régions et données géographiques, les pays bénéficiaires, les groupes cibles, les secteurs et la prise en compte des questions de genre.....	4
4. Informations sur les objectifs et les types d'appui.....	6
5. Informations sur les facteurs pris en compte lors de l'évaluation des propositions.....	7
6. Indications des nouvelles ressources/ressources complémentaires à fournir et sur la façon dont le caractère de nouveauté est déterminé.....	8
7. Informations sur la situation et les contraintes propres au pays qui présentent un intérêt dans la communication <i>ex ante</i>	8
8. Informations sur les méthodes et hypothèses pertinentes employées pour prévoir les montants des fonds consacrés à l'action climatique.....	8
9. Informations sur la façon dont l'équilibre entre adaptation et atténuation est assuré en tenant compte des stratégies impulsées par les pays et des besoins et priorités des pays en développement parties.....	9
10. Informations sur les initiatives et plans visant à mobiliser des financements supplémentaires de l'action climatique auprès d'un large éventail de sources y compris sur le lien entre les interventions publiques auxquelles il peut être recouru et le financement privé mobilisé.....	9
11. Informations sur la façon dont l'appui financier répond effectivement aux besoins et priorités des pays en développement parties et soutient les stratégies impulsées par ces pays.....	10
12. Informations sur la façon dont l'appui fourni et mobilisé est ciblé de façon à aider les pays en développement dans l'action qu'ils mènent pour atteindre les objectifs à long terme de l'Accord de Paris, notamment en leur prêtant assistance dans leurs efforts tendant à rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques.....	10
13. Informations sur les mesures prises pour prendre en compte les considérations liées aux changements climatiques, y compris la résilience, dans leur appui au développement.....	10
14. Informations sur la façon dont l'appui à fournir aux pays en développement parties renforce leurs capacités.....	11

Introduction

Conformément au paragraphe 5 de l'Article 9 de l'Accord de Paris, la Principauté de Monaco a l'honneur de présenter sa troisième communication biennale comprenant des informations quantitatives et qualitatives sur sa stratégie de financement climatique dans les pays en développement, notamment le montant des ressources financières publiques prévues à cet effet pour les années 2025-2026.

Le Gouvernement Princier reconnaît l'importance que revêt la transparence, la clarté et la prévisibilité des informations relatives à l'appui financier apporté à la mise en œuvre de l'Accord de Paris, afin de permettre aux pays en développement de mieux comprendre l'approche des bailleurs et ainsi de faciliter leur accès au financement climatique.

Ainsi, en accord avec les modalités énoncées dans la décision 12/CMA.1 adoptée lors de la COP 24 à Katowice, Monaco fait connaître les informations suivantes :

1. Informations précisant les niveaux prévus de ressources financières publiques à fournir aux pays en développement parties

La Principauté de Monaco entend pleinement assumer sa part de responsabilité dans la lutte contre les changements climatiques, une attitude reflétée par la croissance de son financement climatique international ces dernières années. Monaco continuera sur cette trajectoire dans les années à venir et renforcera son action climatique internationale, notamment dans les pays les plus vulnérables.

En 2025, le Gouvernement allouera plus de 1 500 000 euros pour soutenir spécifiquement l'action climatique dans les pays en développement, conformément à sa stratégie d'augmentation progressive de ses financements climatiques. En 2026, ce montant sera au moins équivalent. Ces chiffres ne couvrent que l'aide publique au développement (APD), clairement identifiée en tant que financement climatique international dans le budget national (ci-après « le financement climatique »).

Cependant, eu égard à l'adoption par les Parties à l'accord de Paris en novembre 2024 d'un nouvel objectif collectif quantifié de finance climatique, Monaco initiera un travail de réévaluation de son engagement en la matière pour les années à venir.

En complément de ces ressources, le Gouvernement Princier mène de nombreux programmes de coopération internationale qui, sans être spécifiquement dédiés à la lutte contre les changements climatiques, présentent des co-bénéfices pour le climat dans les pays partenaires, tant en matière d'adaptation que d'atténuation. Ces co-bénéfices sont identifiés sur la base des marqueurs Rio de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). En 2025, plus de 7 200 000 euros seront alloués à de tels projets (ci-après « les projets à co-bénéfices climat »). En 2026, ces projets s'élèveront à un minimum de 4 millions d'euros (financements déjà fléchés, sous réserve de la promulgation de la loi de budget).

2. Informations quantitatives et qualitatives à titre indicatif sur les programmes, les niveaux prévus, les circuits et les instruments

A Monaco, le financement climatique international, qu'il soit spécifique ou indirect, est administré par le Département des Relations extérieures et de la Coopération. Le Secrétariat du Département supervise le financement climatique international spécifique et la Direction de la Coopération internationale gère les projets à co-bénéfices climat.

Ces ressources, d'origine publique, sont allouées exclusivement sous forme de dons.

a) Financement climatique spécifique :

En 2025, plus de 90% de ce financement sera acheminé par des voies multilatérales, notamment au travers du Fonds vert pour le climat (*Green Climate Fund*), qui recevra 825 000 euros en 2025 (à la faveur de la deuxième reconstitution du fonds). D'autres partenaires multilatéraux incluent notamment la Coalition pour le Climat et l'Air pur (Climate and Clean Air Coalition), l'Organisation mondiale de la Santé ou encore l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD). En finançant ce dernier, la Principauté soutient notamment un programme de renforcement des capacités des négociatrices francophones pour favoriser leur participation à la prise de décision sur le climat et une initiative numérique de facilitation de l'accès à la finance climat pour les pays francophones.

Des informations générales quant aux montants et bénéficiaires du financement climatique monégasque pour les années 2025 et 2026 sont disponibles en annexe (tableaux 1.A et 1.B).

D'une manière générale, les projets sélectionnés mettent l'accent sur l'interconnexion entre plusieurs objectifs de développement durable.

b) Projets à co-bénéfices climat :

Ces projets sont financés tant par le biais de canaux multilatéraux que bilatéraux. Ils s'inscrivent dans le cadre des 4 domaines d'intervention prioritaires de la coopération monégasque que sont la sécurité alimentaire, la santé, l'accès au travail décent et l'éducation. Une liste détaillée couvrant la période 2025-2026 est annexée à ce document (tableau 2).

3. Information sur les politiques et les priorités, y compris les régions et données géographiques, les pays bénéficiaires, les groupes cibles, les secteurs et la prise en compte des questions de genre

Les conséquences des changements climatiques mettent en péril les droits de l'Homme et font des populations vulnérables leurs premières victimes. Le Gouvernement Princier conçoit donc cette lutte comme une condition à la réalisation de l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030.

a) Le Fonds vert pour le climat comme acteur majeur du financement de l'action climatique dans les pays en développement :

La Principauté, s'alignant notamment sur le nouvel objectif collectif quantifié de financement climatique, plaide en faveur d'un Fonds vert pour le climat fort, jouant un rôle prépondérant dans l'acheminement des financements vers les pays en développement.

Pour concrétiser cet engagement et augmenter la prévisibilité de son financement climatique, Monaco s'est engagé à l'occasion de sa deuxième reconstitution à alimenter le fonds à hauteur de 3 300 000 euros sur la période 2024-2027, soit 825 000 euros en 2025. Cette contribution positionne la Principauté parmi les premiers bailleurs du fonds *per capita*.

Le Gouvernement Princier s'attache à ce que les financements mis à disposition et mobilisés par le fonds soient davantage accessibles, notamment pour les pays en développement francophones, qui souffrent d'un accès moindre aux financements climatiques que les pays parlant d'autres langues. Ces considérations sont reprises par le nouveau plan stratégique du Fonds vert pour le climat.

b) Des financements transversaux liant plusieurs objectifs de développement durable (ODD) :

La diversité du financement climatique du Gouvernement Princier (voir annexes) reflète l'approche que la Principauté prône depuis longtemps : celle d'un traitement décloisonné des problématiques des changements climatiques (ODD 13) et des autres ODD.

Afin de renforcer les synergies avec la protection des océans (ODD 14) et de la biodiversité (ODD 15), Monaco s'intéresse notamment aux solutions fondées sur la nature. Cela se concrétise par le financement de projets de préservation et de valorisation de la biodiversité (en particulier marine, avec la valorisation des puits de carbone bleu par exemple) dans le but de favoriser la résilience et l'adaptation des communautés locales aux changements climatiques.

En outre, à titre d'exemple, on peut relever que l'ODD 3 (santé) est soutenu au travers du financement climatique de la Principauté, *via* des contributions à l'Organisation mondiale de la Santé et à la « Climate and Clean Air Coalition », qui bénéficieront de 380 000 euros en 2025.

Par ailleurs, dans le cadre de ses projets de coopération au développement, Monaco poursuit avant tout une lutte de fond contre la pauvreté dans ses pays partenaires. Ainsi, les ODD 1 à 8, centrés sur l'être humain, sont au cœur de la majorité des programmes de coopération internationale de la Principauté. Ces derniers sont articulés autour des 4 domaines d'intervention cités plus haut.

Les co-bénéfices en termes climatiques, principalement concentrés sur l'adaptation et la résilience des communautés locales, s'inscrivent donc de manière transversale dans ces projets. A l'avenir, la prise en compte des considérations climatiques sera d'ailleurs sous-jacente à toutes les actions de la coopération monégasque en vue de préserver les personnes les plus vulnérables qui sont les premières victimes des changements climatiques. Ainsi, la Direction de la Coopération internationale veillera à ce que 40 à 50% de ses financements concernent des projets présentant

un co-bénéfice climat : résilience des populations rurales via l'agriculture durable, sécurité alimentaire et nutritionnelle, mise en place de mécanismes d'alerte et renforcement des capacités de protection civile, lutte contre le paludisme dans les zones à risque, emplois verts notamment.

Notons également que l'égalité entre les sexes (ODD 5) fait partie des approches transversales favorisées dans le cadre des programmes de coopération internationale. De plus, le programme de renforcement de capacités mené par l'IFDD se concentre sur les femmes négociatrices et vise à renforcer leur participation au processus international de décision en matière de climat.

Un projet développant la souveraineté alimentaire par le biais de l'agroécologie en prenant en compte les effets de la désertification et en visant prioritairement la formation des femmes illustre les synergies recherchées en ce qu'il œuvre à la réalisation des ODD 1 (pauvreté), 2 (faim), 5 (égalité entre les sexes), 12 (consommation et production responsable), 13 (changements climatiques) et 15 (vie terrestre).

S'agissant des zones géographiques ciblées, les projets de coopération au développement à co-bénéfices climat se concentrent principalement sur l'Afrique, avec 11 pays partenaires (Afrique du Sud, Burundi, Burkina Faso, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, et Tunisie). Mais une attention particulière est accordée aux petits Etats insulaires en développement, particulièrement vulnérables aux conséquences des changements climatiques, ainsi qu'aux pays les moins avancés. La liste complète des pays soutenus est disponible en annexe (voir tableaux).

4. Informations sur les objectifs et les types d'appui

Le financement climatique spécifique et les projets à co-bénéfices climat de la Principauté de Monaco visent avant tout à apporter un soutien aux pays en développement les plus vulnérables pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Monaco est généralement favorable à un équilibre entre adaptation et atténuation dans le contexte du financement climatique. En témoigne l'importante contribution au Fonds vert pour le climat, qui assure une répartition des fonds équitable entre adaptation et atténuation.

En outre, une attention est accordée aux projets visant à éviter, minimiser et répondre aux pertes et préjudices induits par les changements climatiques. C'est notamment le cas de projets de renforcement de capacités des forces de protection civile pour gérer des situations d'urgence, notamment liées aux effets des changements climatiques, ou encore de la contribution allouée à l'initiative CREWS (« Climate Risk and Early Warning Systems ») qui finance des projets dans les pays les moins avancés et les petits Etats insulaires en développement pour mettre en place des systèmes d'alerte précoce.

Plus largement et comme déjà exposé, l'un des objectifs généraux du financement climatique international du Gouvernement Princier est de promouvoir les synergies entre l'ODD 13 (lutte contre les changements climatiques) et d'autres ODD (cf. supra).

Par ailleurs, une majorité des projets de coopération à co-bénéfices climat soutenus vise à favoriser l'adaptation et le renforcement de la résilience des populations locales aux conséquences des changements climatiques.

5. Informations sur les facteurs pris en compte lors de l'évaluation des propositions

Durant l'évaluation des propositions de coopération, les principaux facteurs pris en compte sont :

a) La pertinence :

La pertinence d'un projet de coopération est principalement fondée sur la qualité du diagnostic préliminaire et de l'analyse du contexte fournis par le partenaire. C'est à ce stade que le Gouvernement Princier s'assure qu'un projet est bien en adéquation avec les stratégies nationales et les priorités des pays cibles, ainsi qu'avec le Plan stratégique de la Principauté en matière de coopération au développement et ses objectifs, dont le développement d'une coopération internationale « compatible climat ».

b) La qualité et l'efficacité :

Cette analyse mesure la cohérence, la clarté et l'efficacité du cadre logique d'un projet, ainsi que l'historique et les compétences connues du partenaire. Elle prend également en compte la complémentarité d'un projet et les efforts de coordination de son porteur avec les autres actions et acteurs intervenant sur les mêmes problématiques. Cet important facteur explique pourquoi le Gouvernement Princier maintient des programmes de coopération de longue date avec des partenaires dont la fiabilité et l'efficacité sont prouvées.

c) L'impact et l'efficience :

L'impact d'un projet se calcule sur la base du nombre de bénéficiaires et son efficience est basée sur le ratio entre les bénéficiaires et le budget dédié. Un projet facilement reproductible est toujours privilégié. Dans le cas des projets à co-bénéfices climat, c'est en mesurant l'impact et l'efficience que sont pris en compte les effets transversaux sur les changements climatiques. Dans le cas précis du financement climatique, c'est alors qu'est mesuré l'équilibre entre atténuation et adaptation.

d) La pérennité :

Le Gouvernement Princier n'apporte son soutien qu'aux projets pouvant démontrer leur stabilité financière ainsi que leur parfaite légalité vis-à-vis des autorités locales et des bénéficiaires. Avant la signature d'un accord de financement, une communication claire sur l'identité des bailleurs de fonds, de l'attribution des contributions demandées et des objectifs visés est nécessaire. Une fois le soutien de Monaco acquis, une forte transparence est requise, et le porteur de projet doit s'engager à fournir des rapports d'exécution périodiques détaillant l'avancement du projet et en particulier l'utilisation des fonds fournis par Monaco.

Pris dans leur ensemble, tous ces critères permettent de déterminer si un projet de

coopération est susceptible de recevoir le soutien de la Principauté.

6. Indications des nouvelles ressources/ressources complémentaires à fournir et sur la façon dont le caractère de nouveauté est déterminé

Afin de répondre à la nécessité d'accroître le financement climatique en faveur des pays les plus vulnérables, le Gouvernement Princier a décidé d'entériner une stratégie d'augmentation de ses contributions internationales dans le domaine du climat à l'horizon 2030. Ainsi, depuis 2020, le financement spécifique augmente de 100 000 euros sur une base biennale. En termes stratégiques, le financement climatique spécifique passera d'un minimum de 1 million d'euros en 2019 à 1 600 000 million d'euros en 2030. Dans les faits, le financement accordé par la Principauté a déjà atteint plus de 1 500 000 euros en 2024.

Le caractère de nouveauté est déterminé par la hausse des niveaux de financement alloués d'une année sur l'autre, tels que votés dans les lois annuelles sur le budget de l'Etat.

7. Informations sur la situation et les contraintes propres au pays qui présentent un intérêt dans la communication *ex ante*

La Principauté de Monaco adopte un budget annuel, sous forme de loi, qui régit toutes les dépenses ordinaires et les interventions de l'année à venir. Le niveau de financement de l'action climatique accordé par le Gouvernement Princier aux pays en développement est donc soumis à la promulgation préalable de la loi annuelle sur le budget de l'Etat, laquelle conditionne l'ampleur de ces versements.

Par ailleurs, en dehors des accords de financement pluriannuels, les propositions de financement sont réalisées environ une année à l'avance, c'est pourquoi la plupart des contributions financières à des projets climatiques pour l'année 2026 n'est pas encore connue. Toutefois, il convient de souligner qu'il est prévu de poursuivre l'appui international dans le domaine climatique à un niveau au moins équivalent à celui de 2025.

8. Informations sur les méthodes et hypothèses pertinentes employées pour prévoir les montants des fonds consacrés à l'action climatique

Les montants et les bénéficiaires du financement de l'action climatique monégasque évoqués dans cette communication sont fondés sur le budget primitif 2025 et les accords de financements pluriannuels couvrant (entre autres) les années 2025 et 2026. Ils peuvent être considérés comme assurés, sous réserve de la promulgation de la loi annuelle sur le budget de l'Etat évoquée ci-dessus.

Tous les financements futurs ne pouvant être précisément quantifiés selon cette méthode ont été laissés « indéterminés », bien qu'il soit très probable que la plupart de ces programmes soit reconduite ou remplacée par des projets similaires. Malgré l'incertitude géopolitique croissante et les contraintes budgétaires affectant de nombreux pays développés, Monaco entend maintenir son soutien aux pays en développement dans les années à venir, un engagement que reflètera sa troisième contribution déterminée au niveau national et que réaffirme sans relâche S.A.S. le

Prince Souverain lors des évènements multilatéraux relatifs au climat.

9. Informations sur la façon dont l'équilibre entre adaptation et atténuation est assuré en tenant compte des stratégies impulsées par les pays et des besoins et priorités des pays en développement parties

Les définitions de l'atténuation et de l'adaptation considérées sont celles de l'OCDE. Ainsi, l'adaptation comprend toute mesure visant à renforcer la résilience aux effets des changements climatiques ; l'atténuation comprend toute mesure visant à limiter fortement les émissions de gaz à effet de serre.

Monaco est favorable à un équilibre entre adaptation et atténuation dans le contexte du financement climatique. L'importante contribution du Gouvernement Princier au Fonds vert pour le climat en témoigne, dans la mesure où le fonds vise une allocation équitable entre ces deux objectifs au sein de son portefeuille de projets.

Toutefois, le tableau 2 annexé montre que la majorité des projets à co-bénéfices climat se concentre sur le renforcement des capacités d'adaptation des pays partenaires, avec un accent sur la résilience des populations rurales : par exemple, soutien à l'agriculture familiale et à la mise en place de filières agricoles locales et durables (marqueur Rio n°311 – agriculture et 312 – forêts) ; mise en place de mécanismes d'alerte et renforcement des capacités des forces de protection civile (marqueur Rio n° 74010 – prévention des catastrophes).

Si les projets à co-bénéfices climat de la Principauté sont axés sur l'adaptation, il convient de rappeler que ce pilier fondamental de l'Accord de Paris reste particulièrement négligé dans le cadre du financement climatique mondial selon les dernières données publiées par l'OCDE.

10. Informations sur les initiatives et plans visant à mobiliser des financements supplémentaires de l'action climatique auprès d'un large éventail de sources y compris sur le lien entre les interventions publiques auxquelles il peut être recouru et le financement privé mobilisé

La Principauté n'est actuellement pas en mesure de déterminer le volume des fonds privés mobilisés par le biais des ressources publiques allouées au financement de l'action climatique. Le fait que le financement climatique monégasque soit alloué exclusivement sous forme de dons (aucun instrument de dette ou prise de participation) rend cet exercice d'autant plus difficile.

De plus, et comme exposé préalablement, Monaco est un important contributeur au Fonds vert pour le climat, dont les financements jouent un réel effet de levier de mobilisation de fonds privés dans les pays en développement.

11. Informations sur la façon dont l'appui financier répond effectivement aux besoins et priorités des pays en développement parties et soutient les stratégies impulsées par ces pays

Comme exposé plus haut, les programmes de coopération internationale du Gouvernement Princier répondent avant tout à l'expression des besoins des pays récipiendaires. Une cohérence avec les stratégies nationales et les priorités des pays cibles est exigée des projets soutenus. Il en va de même pour les projets à co-bénéfices climat, qui doivent être considérés comme un concours aux stratégies nationales de développement durable de ces pays.

12. Informations sur la façon dont l'appui fourni et mobilisé est ciblé de façon à aider les pays en développement dans l'action qu'ils mènent pour atteindre les objectifs à long terme de l'Accord de Paris, notamment en leur prêtant assistance dans leurs efforts tendant à rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques

Les ressources du Gouvernement Princier ne lui permettent pas d'assurer une coopération étroite avec tous les pays récipiendaires de son aide, notamment ceux bénéficiant actuellement de ses financements au travers de canaux multilatéraux.

La contribution du Gouvernement Princier au Fonds vert pour le climat garantit la bonne utilisation du financement climatique monégasque, en accord avec les stratégies nationales des pays en développement pour atteindre les objectifs à long terme de l'Accord de Paris. Le fonds mène notamment plusieurs projets et programmes destinés à transformer les systèmes financiers dans les pays en développement. En mettant en avant les bénéfices économiques inexploités, le principal objectif de ces projets est d'améliorer l'image du secteur des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique ou encore de la résilience climatique auprès des acteurs économiques privés.

Enfin, au travers de ses projets à co-bénéfices climat, la Principauté participe à l'évolution de ces secteurs d'investissements vers des marchés stables et durables, en apportant un soutien financier à des projets de développement des circuits courts au sein des économies locales, des techniques agro-écologiques, etc.

13. Informations sur les mesures prises pour prendre en compte les considérations liées aux changements climatiques, y compris la résilience, dans leur appui au développement

Depuis plusieurs années déjà, le Gouvernement Princier a décidé d'inscrire les considérations liées aux changements climatiques en tant qu'approche transversale dans ses projets de coopération internationale au développement, gérés par la Direction de la Coopération internationale. Ainsi, le co-bénéfice climat est considéré comme une valeur ajoutée privilégiée dans le cadre de la sélection des projets et programmes de coopération articulés autour des 4 domaines d'intervention principaux que sont la santé, la sécurité alimentaire, l'accès au travail décent et

l'éducation/protection de l'enfance.

A l'avenir, Monaco prévoit de renforcer l'intégration des considérations climatiques au cœur de sa politique de coopération au développement, afin de rendre l'ensemble de ces financements plus cohérents avec un développement bas carbone et résilient de ses pays partenaires.

A l'appui de cette démarche, la Direction de la Coopération internationale a organisé en septembre 2022 un atelier de travail sur les co-bénéfices climat. Il a consisté en une réflexion collective de fond, organisée tant au niveau des responsables de programmes à Monaco qu'au niveau des coordinateurs pays et principaux partenaires locaux. L'ambition de cet atelier était de faire émerger une stratégie visant à renforcer l'intégration des considérations climatiques et environnementales. L'objectif à moyen-terme est de pouvoir se prévaloir d'une coopération totalement compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris et que 40 à 50% des projets présentent un co-bénéfice climat avéré.

Notons que ces co-bénéfices sont à ce jour particulièrement présents dans les projets ayant pour domaine d'intervention prioritaire l'agriculture et la sécurité alimentaire (promotion d'une agriculture résiliente aux changements climatiques, agroécologie, etc.).

14. Informations sur la façon dont l'appui à fournir aux pays en développement parties renforce leurs capacités

Comme mentionné plus haut, le Gouvernement Princier accorde une grande importance à la transparence des projets qu'il soutient, que ce soit par des voies multilatérales, régionales ou bilatérales.

Dans le cadre des projets à co-bénéfices climat, les partenaires sont toujours chargés de fournir des rapports d'exécution périodiques qui détaillent l'utilisation des fonds et font état de l'avancement des projets. Ces informations permettent au Gouvernement Princier de s'assurer que les projets soutenus présentent des bénéfices concrets et renforcent bien les capacités d'adaptation et d'atténuation des pays partenaires. Pour les financements acheminés par des canaux multilatéraux, de la même manière, Monaco se fonde sur les rapports d'activités de ces organisations pour évaluer les effets que son financement climatique a sur les capacités des pays en développement parties.

Par ailleurs, certains projets soutenus sont explicitement centrés sur le renforcement des capacités des populations vulnérables. C'est notamment le cas des différents programmes d'appui au renforcement des compétences en matière de protection civile (systèmes d'alerte précoce, etc.) ou de projets développés avec l'IFDD visant à favoriser la participation de négociatrices francophones issues de pays en développement aux conférences climat ou à améliorer l'accès au financement climat.

TABLEAU 1.A : Financement climatique acheminé par voie multilatérale

Organisation	Projet	Période de soutien	Subvention 2025	Subvention 2026	Total 2025-2026	Type de soutien	Commentaires
Fonds vert pour le climat	2 ^{ème} reconstitution du fonds	2024-2027	825 000 €	825 000 €	1 650 000 €	Mixte	Soutien depuis 2015. Accord de financement 2024 – 2027 signé à l’occasion de la 2 ^{ème} reconstitution du fonds.
« Climate and clean air coalition »	Activités en faveur des PMA et des PEID	2024-2025	250 000 €	Indéterminée	<i>Minimum</i> 250 000 €	Atténuation	Contribution volontaire fléchée sur les PMA et les PEID
Organisation mondiale de la Santé	Priorité stratégique B3 : Un milliard de personnes supplémentaire bénéficiant d’un meilleur état de santé et d’un plus grand bien-être Produite 3.1.1. : Les pays sont en mesure d’agir sur les déterminants environnementaux de la santé, y compris le changement climatique	Contribution annuelle volontaire	100 000 €	Indéterminée	Min. 100 000 €	Mixte	Contribution volontaire dans le cadre du 13 ^{ème} programme général de travail de l’OMS
Organisation mondiale de la Santé	Priorité stratégique B3, Produit 3.1.2. : Plan d’action mondial sur le changement climatique et la santé des PEID	Contribution annuelle volontaire	30 000 €	Indéterminée	Min. 30 000 €	Mixte	Contribution volontaire dans le cadre du 13 ^{ème} programme général de travail de l’OMS
Initiative « Climate Risk and Early Warning Systems » (CREWS)	Mise en place de systèmes d’alerte précoce dans les pays les moins avancés et les petits Etats insulaires en développement	2024-2025	50 000 €	Indéterminée	Min. 50 000 €	Adaptation	-

TABLEAU 1.A : Financement climatique acheminé par voie multilatérale

Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés	Changement climatique et déplacements	Contribution annuelle volontaire	40 000 €	Indéterminée	Min. 40 000 €	Adaptation	Contribution en faveur du programme d'action du HCR pour les déplacés environnementaux
Institut de la Francophonie pour le développement durable	Accompagnement des transformations structurelles en matière d'environnement et de climat	2024-2027	75 000 €	75 000 €	150 000 €	Mixte	Renforcement des capacités de négociatrices francophones issues de pays en développement, soutien à leur participation aux conférences internationales, renforcement des capacités en matière d'accès au financement climat, soutien à la mise en place d'une plateforme numérique sur l'accès à la finance climat).
Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme	Mandat du rapporteur spécial chargé d'examiner la question des obligations relative aux droits de l'Homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable	Contribution annuelle volontaire	30 000 €	Indéterminée	Min. 30 000 €	Mixte	Soutien depuis 2019. Contribution volontaire spécialement affectée au financement du mandat du rapporteur spécial.
Secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques	Fonds fiduciaire pour la participation des pays en développement parties ou autre contribution répondant aux besoins du Secrétariat	Contribution annuelle volontaire	30 000 €	Indéterminée	Min. 30 000 €	Mixte	Soutien au fonds du secrétariat permettant la participation aux conférences climat de délégations de pays en développement parties à la convention.
TOTAL	-	-	1 430 000 €	Min. 900 000 €	Min. 2 330 000 €	-	-

TABLEAU 1.B. : Financement climatique acheminé par voies bilatérales, régionales et autres

Organisation	Projets	Période de soutien	Subvention 2025	Subvention 2026	Total 2025-2026	Type de soutien	Commentaires
Plateforme Océan-climat	« Sea'ties », projet visant à étudier et favoriser l'adaptation des villes côtières à l'élévation du niveau de la mer	Contribution annuelle volontaire	25 000 €	Indéterminée	Min. 25 000	Adaptation	Assistance technique pour la préfiguration d'une coalition internationale des villes et régions côtières.
Programme des Nations unies pour l'environnement et Union internationale pour la conservation de la nature	Projets carbone bleu au Bénin	2025-2026	50 000 €	50 000 €	100 000 €	Atténuation	Soutien à des activités d'identification et de certification de crédits de carbone bleu au Bénin.
« Space for Climate observatory »	<i>Projet indéterminé à ce stade.</i>	Contribution annuelle volontaire	50 000 €	Indéterminée	Min. 50 000 €	Indéterminé	Projet à sélectionner parmi le portefeuille de l'observatoire, impliquant l'utilisation d'applications spatiales en faveur de l'adaptation et de l'atténuation des changements climatiques.
TOTAL	-	-	125 000 €	Min. 50 000 €	Min. 175 000 €	-	-

TABLEAU 2 : Financements à co-bénéfices climat

Région	Pays	Canal fin	Organisation	Projets	Période de soutien	Total 2025-2026	2025	2026	Approche	Commentaires
Sahel	Burkina Faso	multilatéral	PAM	Appui à la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée des femmes enceintes et allaitantes de Manni	2023-2026	250 000	100 000	150 000	adaptation	Approvisionnement en intrants nutritionnels adaptés, pratiques nutritionnelles, résilience des populations
Sahel	Burkina Faso	bilatéral	Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET)	Gouvernance des chaînes de valeur et inclusion des filières niébé, lait et produits forestiers non ligneux	2025-2027	260 000	130 000	130 000	adaptation	Production de meilleure qualité, à travers le renforcement/structuration des filières (équipements, matériels, transformation), adaptation aux externalités négatives du changement climatique, expertise agricole du GRET
Sahel	Burkina Faso	bilatéral	ONG Morija	Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les provinces du Kadiogo, Zoundwéogo et de l'Ouhritenga	2025-2027	200 000	100 000	100 000	adaptation	Accessibilité alimentaire : production de plants de Moringa, plante hautement nutritive ; démonstration de maraîchage : techniques agricoles durables
Sahel	Burkina Faso	bilatéral	Terre & Humanisme	Agroécologie pour la souveraineté alimentaire et adaptation aux changements climatiques	2023-2025	100 000	100 000		adaptation	Diffusion de l'agro-écologie, production et valorisation équitable des productions agroécologiques paysannes sur les marchés locaux, soutien aux réseaux d'acteurs engagés dans l'agroécologie -
Sahel	Burkina Faso	bilatéral	Maïa Africa SAS	Déploiement communautaire d'une nouvelle protection contre les moustiques vecteurs du paludisme au Burkina Faso	2023-2025	100 000	100 000		adaptation	Dans un système sanitaire fragilisé du fait de la situation sécuritaire et compte tenu du changement des habitudes des moustiques qui piquent plus en extérieur réduisant ainsi l'efficacité de la protection via les moustiquaires imprégnées, le projet vise à donner une protection complémentaire à des ménages ruraux plus touchés par le paludisme en s'appuyant sur les agents de santé à base communautaire.
Sahel	Burkina Faso	bilatéral	Brigade Nationale de Sapeurs Pompiers	Protection civile Appui	2024-2025	125 000	125 000		adaptation	Renforcement des compétences des forces de protection civile : prévention des situations d'urgence, notamment liées au changement climatique
Sahel	Burkina Faso	bilatéral	Mission Enfance	OSI - Stabilisation des déplacés et des populations hôtes du Nord du Burkina Faso par l'apport d'eau potable	2023-2025	50 000	50 000		adaptation	Amélioration des conditions de vie des déplacés et des populations hôtes dans 12 villages du département de Oula en leur procurant de l'eau potable.
Sahel	Burkina Faso	bilatéral	mission Enfance	Stabilisation des déplacés et des populations hôtes du Nord du Burkina Faso par l'apport d'eau potable	2023-2026	50 000	50 000		adaptation	11 forages 4 puits dans 12 villages pour permettre l'accès à l'eau potable pour les habitants et les personnes déplacées.
Sahel	Mali	multilatéral	FAO	Appui autonomisation économique des femmes rurales dans le contexte de l'insécurité alimentaire et changements climatiques Renforcement de la résilience face aux changements climatiques dans la Région de Mopti à travers l'appui aux initiatives féminines	2023-2026	100 000	100 000		adaptation	Appui aux initiatives féminines de production maraîchère, d'embouche et de transformation de produits agricoles durables
Sahel	Mali	bilatéral	Agri Vision Sahel (avant Agriprofocus)	Projet Entrepreneurat Agricole Jeune 2 phases (PEAJ)	2024-2026	200 000	100 000	100 000	atténuation & adaptation	Soutien à l'employabilité des jeunes ruraux en agrobusiness dans les régions de Kayes, Koulikoro et Ségou
Sahel	Mali	bilatéral	AJA	Formation et insertion professionnelle des jeunes ruraux à Ségou	2023-2025	100 000	100 000		atténuation & adaptation	Renforcement des compétences professionnelles des jeunes ruraux pour les métiers agro-sylvo-pastoraux
Sahel	Mali	bilatéral	AMASSA Afrique verte	Projet d'Appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et le renforcement de la cohésion sociale dans 6 communes de la région de Sikasso au Mali	2025-2027	200 000	100 000	100 000	adaptation	Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, favoriser la création d'emplois pour les jeunes et les femmes, améliorer les revenus et renforcer la cohésion sociale dans six régions de Sikasso face à des situations d'instabilité climatique + mesures d'adaptation pour les ménages agricoles aux effets des changements climatiques pour atténuer leurs effets au cours de la mise en oeuvre et après le projet.
Sahel	Mali	bilatéral	Caritas MOPTI	Projet de prolongation de l'Amélioration des Conditions d'Hygiène et d'Assainissement des Centres de Santé Catholiques du Diocèse de Mopti.	2023-2025	80 000	80 000		atténuation & adaptation	Projet wash, traitement des déchets biomédicaux
Sahel	Mali	bilatéral	MRTC	BIOMEDICAL RESEARCH AND TRAINING (BIOMED-RT) : Optimisation de la Chimio prophylaxie du paludisme saisonnier avec un 5e passage	2024-2026	200 000	100 000	100 000	adaptation	Optimisation de la Chimio prophylaxie du paludisme saisonnier avec un 5e passage
Sahel	Mali	bilatéral	Caritas Mali	Projet d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages vulnérables de la commune rurale de Massantola cercle de Iolokani région de Koulikoro Archidiocèse de Bamako	2025-2027	160 000	80 000	80 000	adaptation	
Sahel	Mali	multilatéral	PAM	Appui à la résilience et à la sécurité alimentaire des populations vulnérables au Mali, phase II	2025-2027	200 000	100 000	100 000	adaptation / atténuation	Appuyer la résilience des individus, ménages et communautés dans les zones ciblées et améliorer l'état de la sécurité alimentaire à travers l'alimentation scolaire dans les zones fortement exposées à l'insécurité alimentaire et à faible accès à l'éducation. Les repas sont élaborés sur la base des aliments nutritifs locaux
MENA	Mauritanie	multilatéral	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	PAM - Fournir un traitement adéquat aux enfants souffrant de malnutrition pendant la période de soudure	2025-2027	265 000	130 000	135 000	adaptation	Fournir une assistance alimentaire au profit des bénéficiaires ciblés souffrant de malnutrition aiguë - Renforcer les capacités des structures nationales et des intervenants locaux au niveau communautaire à prendre en charge la malnutrition aiguë par la formation des personnels des CRENAM et des ONG.
MENA	Mauritanie	bilatéral	ECODEV	Formation et accompagnement des jeunes pour un entrepreneuriat rural Gorgol Assaba et Nouakchot 2 phases 2018-2020 et 2021-2023	2024-2027	160 000	80 000	80 000	atténuation & adaptation	Formation professionnelle des jeunes aux métiers ruraux, mise en place d'incubateurs d'entreprises de production rurale, promotion de pratiques agricoles durables
MENA	Mauritanie	bilatéral	APIF -Association pour la promotion des initiatives féminines	Autonomisation et développement des compétences des femmes des communes de Sebkhah, d'El Mina (Nouakchott) et de Boghah (Brakna).	2024-2026	200 000	100 000	100 000	adaptation	Projet en faveur de l'autonomisation économique via la formation et l'entrepreneuriat agricole des femmes en situation de vulnérabilité. L'entrepreneuriat féminin est ainsi promu via les petites entreprises dans les chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires socialement inclusives, économiquement compétitives et écologiquement résilientes.
MENA	Mauritanie	bilatéral	Direction Générale de la Protection Civile (DGPC)	Coopération dans le domaine de la protection civile avec la Mauritanie	2022-2024	300 000	150 000	150 000	adaptation	Renforcement des compétences des forces de protection civile : prévention des situations d'urgence, notamment liées au changement climatique

Sahel	Niger	bilateral	Primature	Soutien au Dispositif National de prévention et de gestion des catastrophes et crises alimentaires 2 phases 20..-2018, 2019-2021 et 2022-2025	2022-2025	250 000	250 000		atténuation & adaptation	Amélioration de l'accès aux aliments pour les ménages vulnérables, réduction de la morbidité et de la mortalité liée à la malnutrition des enfants de 6 à 23 mois, protéger et réhabiliter les moyens d'existence des ménages vulnérables
Sahel	Niger	bilateral	IRAM	Consolider les acquis de Nariindu, changer d'échelle pour structurer durablement la filière lait locale et répondre à la demande des consommateurs urbains; 3 Phases	2023-2025	100 000	100 000		adaptation	Contribution au développement de la filière lait local et durable (concertations inter-acteurs sur la filière, lancement d'une gamme de produits laitiers locaux et durables)
Sahel	Niger	multilateral	PAM	Fortification de Produits Alimentaires Transformés de consommation courante au Niger (FOPAT) FOPATE - Introduire dans l'alimentation scolaire des produits locaux transformés et fortifiés dans le cadre du projet FOPAT et encourager la scolarisation des jeunes filles à travers des bourses pour les adolescentes	2024-2026	400 000	200 000	200 000	adaptation	Amélioration de la qualité et la disponibilité d'aliments fortifiés produits localement et de manière durable, structuration des filières locales de produits alimentaires
Sahel	Niger	bilateral	CAMDED	Appui à la prévention et à la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère des enfants de 0 à 5 ans dans les CSI de Tabla, Bonkoukou et Makani Gao	2025-2027	100 000	50 000	50 000	adaptation	Dépistage précoce, prévention et prise en charge de qualité de la malnutrition aiguë sévère des enfants de moins de 5 ans, participation au changement des comportements alimentaires et promotion de la consommation de produits alimentaires locaux, implication de la communauté dans la prévention et la prise en charge de la malnutrition, augmentation et diversification des revenus des mères vulnérables
Sahel	Niger	bilateral	GRET	Programme d'appui à la fortification alimentaire - PAFAN PAFAN 2 - Projet d'appui à la fortification alimentaire au Niger	2025-2027	270 000	135 000	135 000	atténuation & adaptation	Appui au secteur privé local pour produire de manière durable, diffuser et promouvoir des aliments fortifiés locaux destinés aux jeunes enfants
Sahel	Niger	bilateral	Croix-Rouge Nigérienne et Française	Renforcement de la résilience dans la région de Zinder au Niger : 2 phases	2025-2027	200 000	100 000	100 000	adaptation	Mise en place d'un système d'alerte précoce permettant localement la remontée et la diffusion des informations dans plusieurs villages pilotes, soutien à des actions de sécurité alimentaire, renforcement des capacités d'actions en cas de crise alimentaire
Sahel	Niger	bilateral	Action Contre la Faim	Projet d'appui à la résilience des populations de trois communes (Tchaké, Attantané, Meyreyrey) face aux effets conjugués de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté dans le département de Mayahi (Phase 3)	2024-2026	200 000	100 000	100 000	adaptation	Approche intégrée et multisectorielle: champs-écoles, renforcement de capacités d'organisations professionnelles (maraichage pluvial, techniques agro-écologiques, kits d'irrigation hors sol, facilitation des espèces à cycle long); *S'inscrit dans le cadre de l'Initiative 3N (Les Nigériens nourrissent les Nigériens) pour la sécurité alimentaire et un développement agricole durable, initiative représentant l'organe de mise en oeuvre de l'Alliance Global pour les Initiatives de Résilience (AGIR). ODD 12 « consommation et production responsables ».
Sahel	Sénégal	bilateral	Entrepreneurs Du Monde	Amélioration de la sécurité alimentaire au Sahel par la formation et le financement de petits producteurs dans la production, la conservation et la commercialisation des produits agricoles. 3 Phases 2018-2020 et 2021-2023 2024-2026	2024-2026	200 000	100 000	100 000	adaptation	Structuration de la filière oignon (limitation des pertes alimentaires amélioration des équipements de conservation , amélioration qualitative et quantitative de la production etc.)
Sahel	Sénégal	multilateral	PAM	Mise en place de cantines scolaires modèles	2024-2026	200 000	100 000	100 000	adaptation	Mise en place de cantines scolaires modèles dans plusieurs régions, soutien aux acteurs économiques locaux (détaillants agréés, petits producteurs...)
Sahel	Sénégal	bilateral	CARITAS KOLDA	Projet de Promotion de l'Agro écologie pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PASAN)	2024-2026	200 000	100 000	100 000	adaptation	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la résilience edes populations face au changement climatique dans la région de Kolda au Sénégal. Capitaliser et vulgariser les connaissances et savoirs sur l'agriculture résiliente, la résilience au changement climatique, la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
Sahel	Sénégal	bilateral	APESS	Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane : amélioration des moyens d'existence et intensification des actions en faveur de la Sécurité alim et nutritionnelle des familles d'éleveurs (AMINA SAN)	2024-2025	100 000	100 000		adaptation	Renforcer la résilience et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles d'éleveurs (ou exploitations familiales d'élevage) dans le département de Dagana. (Promouvoir la nutrition et le lait local dans 3 écoles de Dagana)
Sahel	Sénégal	bilateral	Institut de Coopération et de Développement Afrique	Développement durable de filières conchylicole, ostréicoles et apicoles auprès des femmes du Delta du Saloum. 2 Phases 2018-2020 et 2021-2023	2025-2027	180 000	90 000	90 000	atténuation & adaptation	Exploitation responsable de la mangrove par les femmes : ramassage de saison, exploitation durable, préservation du milieu naturel
Afrique australe de l'Est	Burundi	multilateral	PAM	Amélioration de l'accès à l'éducation à travers les cantines scolaires endogènes Phase 3 2021-2023	2021-2023	600 000	300 000	300 000	adaptation	Assistance alimentaire et contribution au relèvement économique de la population (renforcement des capacités des producteurs pour une accessibilité des marchés plus rentables; Approvisionnement des vivres à 30% local).
Afrique australe de l'Est	Burundi	multilateral	PAM-ONU FEMMES	Projet d'appui à l'introduction d'écoles d'excellence à cantine scolaire	2024-2027	700 000	350 000	350 000	adaptation	Assistance alimentaire et contribution au relèvement économique de la population (renforcement des capacités des producteurs pour une accessibilité des marchés plus rentables; Approvisionnement des vivres à 30% local).
Afrique australe de l'Est	Madagascar	bilateral	Energy Assistance Monaco	Réhabilitation des installations électriques et/ou amélioration de la consommation énergétique de différentes structures accueillant des enfants et jeunes en situation précaire (phases 2015-2017, 2018-2019, 2020-2022)	2020-2022	84 181	84 181		atténuation	Amélioration la sécurité et les onditions de travail et / ou diminuer les frais de fonctionnement liés à de la conl'électricité de 16 structures de santé ou accueillant des enfants et jeunes en situation précaire à Madagascar.
Afrique australe de l'Est	Madagascar	bilateral	Energy Assistance Monaco	Réhabilitation des installations électriques et/ou amélioration de la consommation énergétique de différentes structures accueillant des enfants et jeunes en situation précaire (phases 2015-2017, 2018-2019, 2020-2022)	2023-2025	84 181	84 181		atténuation	Amélioration la sécurité et les onditions de travail et / ou diminuer les frais de fonctionnement liés à de la conl'électricité de 16 structures de santé ou accueillant des enfants et jeunes en situation précaire à Madagascar.
Afrique australe de l'Est	Madagascar	bilateral	Pôle JEF - ATIA	ATIA - Contribuer à l'épanouissement individuel et collectif de filles et garçons vulnérables conduisant à l'émergence de nouvelles pratiques éducatives, sociales, sanitaires et environnementales dans un contexte d'extrême pauvreté	2024-2026	200 000	100 000	100 000	atténuation	Sensibilisation aux enjeux du développement durable avec Bel Avenir
Afrique australe de l'Est	Madagascar	bilateral	Programme National de Lutte contre le Paludisme	Appui au fonctionnement du Centre National de Lutte contre le Paludisme à Androhibe	2023-2025	30 000	15 000	15 000	adaptation	Lutte contre le paludisme

Afrique australe de l'Est	Madagascar	bilateral	GRET, ACF et AVSF	Tambatra - projet intégré de lutte contre la malnutrition dans la commune de Fieferana	2024-2027	1 100 000	550 000	550 000	adaptation	Prévenir la malnutrition chronique dans les communes de Fieferana et de Manandriana à Madagascar avec le renforcement des activités de prévention de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans, de la sécurité nutritionnelle et alimentaire en milieu scolaire, mais aussi chez les ménages, la coordination de la mise en œuvre du projet de lutte contre la malnutrition. les méganes agricoles adoptent des techniques agricoles innovantes, améliorent leurs organisations pour une meilleure valorisation des produits tout en préservant l'environnement
Afrique australe de l'Est	Madagascar	bilateral	1001 Fontaines	Consolidation du projet d'accès à l'eau potable Analanjirofo et Atsinanana	2023-2025	200 000	100 000	100 000	atténuation & adaptation	Soutien à la production locale et durable d'eau à Madagascar
Afrique australe de l'Est	Madagascar	bilateral	Miarakap	Contribuer à l'émergence d'entrepreneurs à fort impact à Madagascar - 3 phases 2019-2020 - 2021-2023-2024-2026	2024-2026	200 000	100 000	100 000	atténuation & adaptation	Soutien à des entrepreneurs fort impact environnemental
Afrique australe de l'Est	Madagascar	bilateral	Fanainga	Appui à la société civile de Madagascar	2023-2025	100 000	100 000		atténuation & adaptation	Un des objectifs est de contribuer à une société civile comme acteur indépendant, reconnu et influent de la vie publique, qui évolue dans un environnement propice et participe activement dans les débats et dialogues sur les politiques publiques contribuant au développement durable à Madagascar.
Afrique australe de l'Est	Madagascar	bilateral	Vahatra	Programme d'insertion économique et de protection sociale des familles vulnérables de la région Vakinankaratra	2025-2027	168 000	84 000	84 000	atténuation & adaptation	Un des objectifs est d'augmenter l'indépendance et l'autonomie financière des travailleurs de l'économie informelle par l'accès conjoint au service de prêts et d'épargne et à un système de formation, d'accompagnement économique individuel et de formation technico-agricole et de pratique écologique.
Afrique australe de l'Est	Madagascar	bilateral	FIDEV	Finance et Développement - Résilience socio-économique des femmes membres de groupes d'épargne solidaire du littoral nord de Menabe.	2024-2026	91 000	46 000	45 000	adaptation	Un volet dédié aux activités du centre semencier et l'unité de transformation de produits agricoles
Afrique australe de l'Est	Madagascar	bilateral	Bel avenir	Soutenir et accompagner les enfants et les jeunes en situation de grande vulnérabilité à Madagascar	2024-2026	105 000	52 500	52 500	atténuation & adaptation	Favoriser l'éducation, la formation, la protection, l'expression ainsi que l'engagement citoyen et éco-responsable des enfants et des jeunes vivant dans des contextes d'extrême pauvreté à Tuléar et Mangily.
Afrique australe de l'Est	Madagascar	bilateral	CTAS	Centre Technique Agro-Ecologique du Sud Résilience agroécologie et nutrition à Ebana et Antsomontsoy	2022-2025	150 000	150 000		adaptation	Restaurer et densifier les blocs agroécologiques pour diversifier la production agricole afin d'augmenter les ressources alimentaires locales - former les populations à une alimentation locale saine et équilibrée.
Afrique australe de l'Est	Madagascar	bilateral	FERT – FEKAMA - FIFARA	Les jeunes agricultrices et agriculteurs, acteurs de la transformation de l'agriculture familiale et du développement des territoires ruraux à Madagascar	2025-2027	200 000	100 000	100 000	adaptation	Amélioration de la qualité de la formation professionnelle agricole des jeunes - Renforcement du rôle des collèges agricoles pour un développement durable des territoires ruraux - Consolidation du rôle de Fekama en tant qu'acteur de référence en matière de formation et d'insertion professionnelle agricole et valoriser son expérience
Afrique australe de l'Est	Lesotho	multilateral	PAM	Food and nutrition assistance to pre-primary learners and linking of small holder farmers' agricultural production to the school feeding programme	2024-2026	300 000	150 000	150 000	adaptation	soutien aux petits producteurs et mise en relation entre les écoles et les producteurs locaux
MENA	Tunisie	bilateral	Shanti - Association de Gestion Durable de l'Oasis Ras El Ain Nafta (AGDOR)	Appui aux initiatives économiques et solidaires locales	2023-2025	60 000	60 000		atténuation & adaptation	Mise en place de projets structurants dans l'écotourisme et l'agro-écologie dans l'oasis de Nefta (parcelle de démonstration, boutique de maraîchage, valorisation des productions agricoles...), promotion de l'agro-écologie et de l'éco-tourisme, notamment auprès des jeunes
MENA	Tunisie	multilateral	PAM	Alimentation scolaire basée sur les achats locaux des groupements de femmes rurales et renforcement de la surveillance de la sécurité alimentaire des communautés	2025-2027	200 000	100 000	100 000	adaptation	Renforcer les capacités du Gouvernement Tunisien dans la surveillance & l'évaluation de l'insécurité alimentaire et du statut nutritionnel de la population et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des écoliers tout en appuyant la résilience et les moyens de subsistance des communautés locales
MENA	Tunisie	multilateral	ONU Habitat	Faire le quartier au féminin : Projet « Karamti ». Le site des potières de Hay Hlel comme point de départ pour aménager des espaces publics accessibles aux femmes, aux filles et aux enfants.	2023-2025	80 000	80 000		atténuation & adaptation	En plus de répondre aux manques d'espaces pour les femmes, les filles et les enfants l'espace public envisagé est en lien avec les problématiques des aléas du changement climatique et permet également une sensibilisation sur les différents domaines : Adaptation au changement climatique, résilience sociale et économique, loisir, éducation, sécurité, espaces publics, développement économique, droit au travail décent, espace vert, environnement.
MENA	Liban	bilateral	ICU Liban	Projet TESSA - Sustainable and inclusive economic growth in Lebanon through the development of MSMEs and the promotion of full, decent and qualified employment	2023-2025	69 043	69 043		adaptation	Appui notamment à 4 coopératives féminines (agriculture et agroalimentaires)
MENA	Liban	bilateral	Fair trade lebanon	food for Akkar : renforcement de la sécurité alimentaire au Akkar par l'amélioration des capacités de production des agriculteurs et un meilleur accès à la nourriture pour les communautés vulnérables	2025-2027	200 000	100 000	100 000	adaptation	Améliorer l'adaptation au changement climatique et la gestion durable des systèmes agroalimentaires et des ressources naturelles" par la promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles grâce à une agriculture plus durable.
MENA	Liban	bilateral	IECD	IECD : Favoriser les opportunités locales et les initiatives urbaines et rurales pour des horizons durables	2024-2026	200 000	100 000	100 000	adaptation	Encourager les agriculteurs et les apiculteurs à adopter des pratiques agroécologiques
MENA	Liban	multilateral	ONU HABITAT	Améliorer le bien-être de la communauté de Karantina grâce à l'amélioration des compétences et des pratiques agricoles urbaines	2025-2027	200 000	100 000	100 000	adaptation	
MENA	Maroc	multilateral	FAO	Programme de rééducation des pertes alimentaires pour les filières des dattes figues et pommes dans les systèmes oasiens	2023-2025	200 000	200 000		atténuation & adaptation	Lutte contre les pertes agricoles, valorisation des produits agro-alimentaires

MENA	Maroc	bilateral	Groupe SOS Maroc	Projet NAFASS parcours de formation et d'insertion professionnelle inclusive aux métiers de la restauration	2023-2025	100 000	100 000		atténuation & adaptation	Sensibilisation à la restauration durable : sourcer en local et gestion des déchets
MENA	Maroc-Tunisie-Liban	bilateral	Aix-Marseille Université	Master « Transition des Métropoles en coopération en Méditerranée»	2022-2026	80 000	40 000	40 000	atténuation & adaptation	Développement progressif d'un cursus de formation des urbanistes commun à l'échelle des pays méditerranéens pour faire face aux défis de l'urbanisation (environnement) et de la lutte contre la pauvreté.
Sahel	Benin	bilateral	CEP	Suite de l'autonomisation de l'ONG « Village Béthanie » orphelinat	2024-2026	15 000	15 000		adaptation	Contribution au fonction d'un orphelinat avec notamment une ferme pédagogique
Sahel	Sahel	multilateral	Organisation Mondiale de la santé (OMS)	OMS - Accélérer l'élimination du paludisme dans la région du Sahel	2019-2025	400 000	400 000		adaptation	Améliorer la coordination des interventions de lutte contre le paludisme et d'accélération de l'élimination, soutenir les efforts visant à accélérer l'élaboration et l'adoption de politiques et de stratégies de lutte contre le paludisme à fort impact, renforcer le partage d'informations sur la surveillance du paludisme et l'utilisation des données sur le paludisme pour la prise de décision dans les pays ciblés, renforcer les capacités institutionnelles des programmes de lutte contre le paludisme
Sahel	Sahel	bilateral	I&P conseil	I&P Conseil - Accélération de Petites et Moyennes Entreprises et start-ups portées par des femmes - wangari	2023-2025	135 000	90 000	45 000	atténuation & adaptation	I&P Conseil veut mettre en place un programme d'accélération pour des PME sahéliennes engagées sur les innovations environnementales (accès à l'énergie, traitement des déchets, économie circulaire, agriculture...). La cible porte sur 10 à 15 PME sahéliennes par an (soit 30 à 45 PME sur les 3 ans), matures, qui veulent passer à l'échelle pour accéder à des financements supérieurs à 300k€.
		bilateral	URD	Apprendre et innover face aux crises Phase II	2023-2025	30 000	30 000		adaptation	Travaux thématiques sur l'environnement et les défis posés par le changement climatique en vue d'appuyer les acteurs de l'humanitaire pour qu'ils développent et maîtrisent des outils et connaissances pour améliorer leurs pratiques.
						11 981 405	7 249 905	4 731 500		